
Les expériences marocaines dans le
domaine de la lutte à la corruption:
un cadre pour la bonne gouvernance
des collectivités locales.

Abdelmajid Ibenrissoul
Professeur de l'enseignement
supérieur

Objectifs

1. Mettre en évidence les actions de lutte contre la corruption menées au Maroc
 2. Présenter les efforts entrepris par le Maroc en insistant sur celles qui touchent la gestion municipale au Maroc
 3. Discuter de l'impact des actions menées et des propositions faites sur la gestion municipale au Maroc.
-

Plan

- ❑ Pourquoi lutter contre la corruption?
 - ❑ Quelques caractéristiques de la corruption au Maroc
 - ❑ Les actions de lutte à la corruption
 - ❑ Un cadre de lutte à la corruption pour les collectivités locales
-

Pourquoi lutter contre la corruption

- Conséquences néfastes sur les plans: économique, social et politique.
 - Définition:
 - Plusieurs définitions: Transparency International, Instances Européennes, Nations Unies, Banque Mondiale, etc.
 - Selon la BM:
 - ***La corruption est l'usage abusif d'un mandat public pour un bénéfice personnel.***
 - C'est l'opération qui permet à un responsable d'un service public d'utiliser sa position à son avantage personnel
-

Pourquoi lutter contre la corruption

□ Exemples:

- Un fonctionnaire ou un élu qui acceptent ou qui exigent des pots-de-vin;
 - Un fonctionnaire ou un élu qui mettent en place des critères personnels pour accorder un marché ou un contrat;
 - Un fonctionnaire ou un élu qui utilisent les biens de l'institution à des fins personnels;
 - Un fonctionnaire ou un élu qui volent les biens de l'institution;
 - Un fonctionnaire ou un élu qui détournent des fonds publics.
-

Pourquoi lutter contre la corruption

- Origines:
 - Mauvaise gouvernance des affaires publiques.
 - Faiblesse des valeurs démocratiques;
 - Inadéquation du système judiciaire;
 - manque de transparence dans la gestion des affaires publiques;
 - Abus de pouvoir et manque de responsabilisation;
 - Culture administrative favorisant le laisser – faire et le laisser - aller;
 - Manque de libertés d’expression;
 - **Corruption.**
-

Pourquoi lutter contre la corruption

□ Conséquences:

□ Conséquences économiques:

- Affaiblissement et inefficacité des services publics;
 - Faiblesse des investissements privés et publics;
 - Obstacles à la croissance économique: un manque à gagner de plus de 2% du PIB par an en Afrique;
 - complexité et blocages dans la concrétisation des affaires ;
 - Découragement des IDE;
 - Sortie des capitaux à l'étranger
-

Pourquoi lutter contre la corruption

□ Conséquences :

□ Conséquences sociales:

- Accroissement et élargissement de la pauvreté;
 - Augmentation des disparités sociales;
 - non respect des normes en matière de construction et de préservation de l'environnement;
 - Faible présence d'entreprises citoyennes;
 - Favorisation de l'esprit de l'argent facile.
-

Pourquoi lutter contre la corruption

□ Conséquences :

- Conséquences politiques:
 - Réduit la légitimité des postes de responsabilité;
 - Nuit à la suprématie de loi et à la garantie de validité des contrats;
 - Réduit la confiance des citoyennes et des citoyens dans les parlementaires et dans les opérations électorales;
 - Affecte négativement les valeurs de la démocratie et la crédibilité de l'action politique.
-

Quelques caractéristiques de la corruption au Maroc

- **Résultats Enquête de Transparency**
 - **La perception de la corruption:**
 - La corruption est perçue comme un obstacle au développement des entreprises
 - la corruption est un des plus grands problèmes du Maroc.
 - **Les motifs de persistance de la corruption:**
 - le coût élevé de la vie
 - l'absence des sanctions sévères
 - l'absence de conscience
-

Quelques caractéristiques de la corruption au Maroc

- ❑ La forme la plus courante de la corruption est le versement direct de l'argent liquide;
 - ❑ La corruption est plus courante en période électorale;
 - ❑ La corruption est fréquemment utilisée pour gagner les marchés publics;
 - ❑ Les recours contre la corruption sont très faibles.
-

Quelques caractéristiques de la corruption au Maroc

□ **Classement de 2008**

- Le Maroc a obtenu une note de 3,5 (sur 10), comme en 2007, selon l'Indice de perception de la corruption (IPC) 2008 de Transparency international,
 - Le Maroc a enregistré une chute de huit positions: la 80e position (sur un total de 180 pays), au lieu de la 72e position en 2007.
 - L'Indice de Perception de la Corruption évalue la perception du niveau de corruption affectant les administrations publiques et la classe politique.
-

Quelques caractéristiques de la corruption au Maroc

- **Le rapport de l'ICPC**

- les secteurs les plus corrompus:
 - la fonction publique, le système judiciaire, le Parlement, les partis politiques, le secteur privé et les médias.
 - Les causes de la corruption (sondage auprès des ménages et des entreprises):
 - Le manque de transparence, l'impunité, le désir de s'enrichir, la faiblesse des salaires et l'inefficacité de l'action de lutte contre la corruption
-

Actions de lutte contre la corruption

- Quatre types d'actions:
 - Actions du gouvernement;
 - Actions du secteur privé;
 - Actions de la société civile;
 - Actions des organismes internationaux
-

Les actions du gouvernement

- ❑ 2003: Le Maroc a signé la Convention internationale contre la corruption élaborée par les Nations Unies;
 - ❑ 2005 lancement du premier plan d'action pour traiter la corruption.
 - ❑ mise en place d'un centre anti-corruption qui fournit des statistiques et aide les dénonciateurs et d'autres personnes qui souhaitent porter plainte.
 - ❑ 2008: Création de l'Instance centrale de prévention de la corruption (ICPC)
 - ❑ 2010: Création d'une commission interministérielle chargée d'assurer le suivi du plan d'action gouvernemental en matière de lutte contre la corruption présidée par le Ministre de la Modernisation du secteur public;
 - ❑ 2010: comité nationale de l'environnement des affaires institué auprès du premier ministre
-

Les actions du gouvernement

- **La promotion de l'état de droit dans le monde des affaires par la réforme de l'environnement juridique et institutionnel de l'entreprise.**
 - **Exemples:**
 - Réforme du code de la douane ;
 - Mise en oeuvre de la charte d'investissement ;
 - Institution de Tribunaux de commerce ;
 - Mise en place des cours régionales des comptes pour généraliser l'audit des comptes publics.
-

Les actions du gouvernement

- **La promotion de la transparence et de la qualité des services publics par la simplification des procédures administratives régissant les rapports entre administrations, entreprises et citoyens.**
 - **Exemples:**
 - Révision et mise en application de la loi relative à la déclaration du patrimoine pour les personnes assurant des responsabilités administratives ou politiques ;
 - Réforme du décret relatif à la passation des marchés publics lancés par l'administration, les établissements publics et les collectivités locales;
 - Actions pour l'amélioration de l'environnement législatif et réglementaire.
-

Les actions du gouvernement

L'ICPC a élaboré une stratégie globale de prévention de la corruption qu'elle a proposée au gouvernement.

- ❑ approfondissement du diagnostic, de l'évaluation et de la programmation de la lutte contre la corruption.
 - ❑ le parachèvement du dispositif de répression pour lutter contre la corruption.
 - ❑ la consécration des valeurs de bonne gouvernance dans le secteur public.
 - ❑ le renforcement de la transparence de la vie politique et la moralisation de l'action des partis politiques.
 - ❑ la promotion de l'intégrité et de la transparence de la gestion des finances publiques et des marchés publics.
 - ❑ la moralisation du système judiciaire et le renforcement de son rôle dans la lutte contre la corruption.
 - ❑ la promotion des principes d'intégrité, de transparence et d'éthique dans le secteur privé.
 - ❑ la promotion de l'information et de la communication et le développement de partenariats et d'alliances objectives pour lutter contre la corruption.
-

Les actions du secteur privé

- **La création du comité d'éthique en 1998**
 - Le Comité d'Éthique a pour mission principale de sensibiliser les entreprises aux méfaits des atteintes à l'éthique. Il assurerait également, une mission de veille éthique.

 - **Durant les dernières années: Commission lutte contre la corruption (CGEM)**
 - Mise en place du Code Marocain de Bonnes Pratiques de Gouvernance d'Entreprise / Mise en place du Code spécifique de bonnes pratiques de gouvernance des PME et entreprises familiales
 - Élaboration d'une Matrice des Risques Marchés
-

Les actions des ONG

- ❑ Propositions de Transparency International Maroc:
 - ❑ Manifeste en 15 points:
 - ❑ La suppression de la Cour spéciale de justice
 - ❑ La préparation d'une « loi de lutte contre la corruption », en concertation avec les ONG et les professionnels pour combler les vides juridiques actuels.
 - ❑ La réforme et l'activation des dispositions de la loi relative à la déclaration du patrimoine
-

Propositions

- ❑ La création d'une agence de la lutte contre la corruption
 - ❑ L'adoption d'une loi qui consacre le droit et les conditions d'accès à l'information.
 - ❑ L'encouragement de l'administration électronique (e-gouvernement)
 - ❑ La mise en place un plan d'action dans les organismes publics qui rend compte à l'opinion publique des conclusions des enquêtes, d'audits ou de poursuites
-

Propositions

- ❑ La mise à la disposition des citoyens de numéros verts, de répondeurs vocaux et des sites internet pour répondre à leurs questions et réclamations y compris ceux relatifs à la corruption
 - ❑ L'activation de la mise en oeuvre de la loi (03-01) faisant obligation aux administrations publiques et les collectivités locales de justifier les décisions administratives correspondant à un refus.
 - ❑ Charger la Cour des Comptes de produire et de publier un rapport annuel sur les cas de corruption et de détournements des deniers publics
-

Propositions

- ❑ Assurer la publicité aux conclusions des investigations de la Cour des comptes en vue de renforcer la dissuasion, l'information ainsi que la promotion des bonnes pratiques de gestion.
 - ❑ Mettre à la disposition des représentants de la société civile les moyens pour mener leur travail d'éducation et de sensibilisation.
 - ❑ La nécessité de soutenir la société civile en matière de sensibilisation aux méfaits de la corruption notamment en leur facilitant l'accès aux médias
-

Propositions

- L'introduction d'un module dédié à la sensibilisation et la lutte contre la corruption dans les programmes officiels du système éducatif et dans les cursus des écoles de formation des cadres
 - La conception et la généralisation, en concertation avec les représentants de personnel, des codes d'éthique dans les administrations, les organismes publics et privés
-

Application aux collectivités locales

- Plusieurs actions ont été entreprises dans ce sens par des organismes internationaux tels que la Banque Mondiale et l'USAID
 - Banque Mondiale:
 - Programme "Bonne gouvernance et transparence dans la gestion municipale en Afrique", 2003
 - Un plan d'action gouvernemental a été présenté au public lors d'une table ronde de la Banque mondiale en décembre 2006
-

Application aux collectivités locales

□ **USAID (rapport 16 OCTOBRE 2008)**

- ***Le système judiciaire n'est pas utilisé efficacement pour poursuivre en justice les cas de corruption.***
 - ***Le public s'attend à la corruption et ne résiste pas alors qu'il pourrait le faire.***
 - ***Les tentatives des administrations locales pour accroître la transparence sont limitées à quelques communes principales dans les zones urbaines***
-

Application aux collectivités locales

USAID(rapport 16 OCTOBRE 2008)

Les irrégularités de l'administration locale dans les marchés publics sont parfois plus évidentes et demandent une surveillance de la part des citoyens et du gouvernement.

Les services d'électricité, eau, égouts et ramassage des déchets sont particulièrement vulnérables aux irrégularités dans la facturation.

Application aux collectivités locales

- ***USAID(rapport 16 OCTOBRE 2008)***
 - Dans les communes locales comme Casablanca et Marrakech, point de départ pour plus de transparence.
 - Un code de conduite pour l'administration de la ville de Casablanca a été développé et mis en place.
 - Sa surveillance de la part de citoyens locaux ainsi que les fonctionnaires eux-mêmes pourrait être riche en leçons.
 - Le développement de ce genre de codes dans d'autres régions du Maroc pourrait aider le gouvernement local à assumer ses propres responsabilités.
-

Application aux collectivités locales

□ Programme de la BM (2003)

- Apporter un soutien au processus de changement institutionnel des collectivités locales;
 - Répandre les connaissances et les procédés concrets susceptibles d'aider à l'amélioration de la gestion des affaires publiques et la baisse de la corruption au niveau local;
 - Partager les expériences avec d'autres pays africains.
-

Application aux collectivités locales

□ Programme de la BM (2003)

■ Quatre séances:

1. Cadre analytique, diagnostic et méthodologie du plan d'action;
 2. Outils et instruments;
 3. Mise en oeuvre et suivi;
 4. Présentation des plans d'action.
-

Application aux collectivités locales

- **Programme de la BM (2003)**
 - **L'approche**
 - **Diagnostic**
 - **Conception d'un plan d'action**
 - **Sélection des outils**
 - **Mise en oeuvre**
 - **Suivi évaluation**
-

Application aux collectivités locales

- Programme de la BM (2003)

- L'approche

- Les étapes d'élaboration d'un plan d'action.
 - Raisonner en terme de processus participatif
 - Analyser et diffuser les résultats
 - Identifier les secteurs prioritaires
 - Élaborer le plan d'action
-

Application aux collectivités locales

- Programme de la BM (2003)

- Approche participative

- Le processus participatif est enclenché pendant le diagnostic (sondages et ateliers) ;**
 - Le processus participatif est poursuivi lors de la phase d'élaboration du plan d'action;**
-

Application aux collectivités locales

- Programme de la BM (2003)

- Analyse des résultats

- Les résultats du diagnostic sont mis à la disposition du public, de la presse et des administrations (éducation, sensibilisation, transparence)**
 - Les résultats sont validés ou infirmés à travers des ateliers de validation**
-

Application aux collectivités locales

- Programme de la BM (2003)

- Identification des secteurs stratégiques prioritaires:**
 - à partir d'ateliers réunissant la société civile, les citoyens et le gouvernement;**
-

Application aux collectivités locales

- **Programme de la BM (2003)**
 - **Plan d'actions:**
 - **Comprend la vision, les objectifs stratégiques et les actions spécifiques à entreprendre;**
 - **Le plan élaboré de façon participative (dans le cadre des ateliers)**
 - **Définition du rôle des acteurs pour assurer le changement.**
-

Perspectives

- ❑ On n'a pas encore trouvé la voie, mais:
 - ❑ réelle volonté de toutes les composantes de la société marocaine.
 - ❑ Octobre 2011 déroulement de la conférence des États faisant partie de la Convention de l'ONU sur la préservation contre la corruption (source L'économiste).
 - ❑ Objectif: Examiner les audits d'évaluation de certains pays membres réalisés par des experts étrangers.
 - ❑ Pourquoi au Maroc?: tirage au sort à Vienne, le Maroc a été sélectionné pour subir ce test d'évaluation qui va toucher l'ensemble du dispositif marocain mis en place pour lutter contre la corruption.
 - ❑ Experts: slovaques et sud-africains, choisis également au tirage au sort.
 - ❑ Impact: créer une dynamique pour les responsables marocains.
-

Perspectives

- Portail anticorruption: mettre en place une cartographie des risques (lancé le 29 nov. 2010):
 - Partenaires: ICPC, ANP – PME, GTZ, CGEM, ministères du commerce et de l'industrie, ministère de la justice, ministères des affaires économiques et générale.
 - Collecter et traiter les informations relatives aux tentatives de corruption ou d'incitation à la corruption dans le cadre des marchés publics ou les opérations d'investissement;
 - Accompagner différentes actions développés par l'agence nationale pour la promotion de la PME;
 - La généralisation de l'utilisation des technologies de l'information par les PME;
 - l'alimentation de la base des données de l'IPC
-